

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU (22 MARS 2024)

LE SECTEUR COSMÉTIQUE SE MOBILISE POUR LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE

Publication d'un guide des bonnes pratiques

L'eau est une ressource centrale pour le secteur cosmétique : à la fois ingrédient (1ère composante de nombreux produits cosmétiques), agent dans les processus de fabrication et jusqu'à leur utilisation dans les foyers, notamment pour les produits rincés sous la douche.

Mais c'est aussi une ressource fragile comme le rappelle régulièrement l'actualité avec certaines nappes phréatiques qui ont atteint des niveaux bas record cette année et des périodes de sécheresse accompagnées de mesures de restriction de plus en plus fréquentes.

Engagé dans la transition écologique depuis de nombreuses années, le secteur cosmétique publie un guide de référence en matière de sobriété hydrique destiné à tous les acteurs de l'industrie.

VALORISER LES BONNES PRATIQUES DU SECTEUR POUR LA GESTION DE L'EAU

Ce guide offre une **vision complète des défis et des solutions** pour une gestion responsable de l'eau **tout au long du processus de fabrication** d'un produit cosmétique. Comment calculer son empreinte eau ? Quel est le cadre réglementaire en matière de consommation d'eau pour les entreprises du secteur ? Quelles sont les moyens pour arriver à réduire cette empreinte eau ? ... En adoptant ces pratiques, les entreprises peuvent réduire leur empreinte hydrique, minimiser les déchets, et **contribuer positivement à la préservation** des précieuses ressources en eau de la planète.

Alignées avec le Plan Eau présenté par le gouvernement en mai 2023, nombreuses sont **les entreprises du secteur cosmétique** qui innovent pour **réduire leur dépendance à l'eau potable** tout au long du cycle de vie des produits.

La FEBEA met à la disposition de toutes les entreprises du secteur un ensemble de « **best practices** », tel que des outils et des exemples d'innovations pour les aider à réduire leur empreinte eau. Elle propose une **check-list de 11 recommandations concrètes** (adopter des ingrédients et des formulations sobres en eau, établir des bonnes pratiques de nettoyage et de maintenance, mettre en œuvre un traitement avancé des eaux usées et leur recyclage, former et sensibiliser les équipes, etc.) pour aider les acteurs de la cosmétique à atteindre leurs objectifs.



“ « Ces bonnes pratiques illustrent l'engagement des entreprises cosmétiques pour limiter l'empreinte environnementale de leur activité. Nous souhaitons qu'elles inspirent toutes les entreprises du secteur qui sont à la recherche de solutions efficaces et innovantes. C'est en partageant nos savoir-faire et en agissant ensemble que nous pourrons atteindre l'efficacité environnementale que nous visons tous. » explique Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA. ”

Pour télécharger le guide complet, [cliquer ici](#).

MESURER SON EMPREINTE HYDRIQUE, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR MIEUX GÉRER LA RESSOURCE

L'accent est mis sur le **calcul de l'empreinte eau** qui a pour objectif final la mise en œuvre de stratégies de sobriété hydrique. Comme « **on ne gère bien que ce qu'on mesure** », la connaissance de la quantité d'eau dont l'entreprise a besoin pour ses activités ainsi que les volumes disponibles localement sont des **étapes indispensables pour évaluer sa durabilité et les risques liés à l'eau** (tension hydrique, impact environnemental, qualité de l'eau).

Cette démarche proactive permet **d'optimiser l'utilisation de cette précieuse ressource tout au long du cycle de vie** des produits en distinguant les consommations directes d'eau (regroupant les différentes fonctions de l'eau dans les formules cosmétiques elles-mêmes) des consommations indirectes (relatives à la production des matières premières et des emballages, les process de fabrication des formules cosmétiques et la phase d'utilisation des produits).

3 AXES PRINCIPAUX POUR AGIR EN FAVEUR DE L'EAU

Après avoir mesuré leur empreinte hydrique, les entreprises du secteur cosmétique peuvent **agir de façon adaptée et efficace**. Pour limiter leur impact sur la ressource eau, **3 principaux axes** sont détaillés dans le guide avec des exemples concrets qui illustrent les actions tout au long de la chaîne de valeur :

- **Dans la formulation et le sourcing des matières premières :**

De nombreuses actions de recherche et de développement sont actuellement menées par les entreprises pour développer de nouvelles formules et présentations pour des cosmétiques moins gourmands en eau lors de leurs usages (sans rinçage, solides ou solubles) et plus respectueux des environnements aquatiques (en répondant à des tests d'écotoxicité et de biodégradabilité). Par ailleurs, la mise en œuvre de pratiques agricoles durables permet de réduire l'empreinte eau des ingrédients.

57

bonnes pratiques partagées dans le guide pour permettre à tous les acteurs de l'industrie cosmétique de s'en saisir.

- **Dans les usines de fabrication, une gestion durable de l'eau :**

Dans les eaux de process, liées aux opérations industrielles, les entreprises mettent en œuvre des mesures de résilience et des innovations appropriées pour réduire l'utilisation et le gaspillage de l'eau : récupération d'eau pluviale, optimisation des équipements de nettoyage et opération à sec, circuits fermés pour les étapes de chauffage ou refroidissement, etc. Certaines usines mettent en œuvre la réutilisation des eaux traitées par des procédés circulaires innovants.

- **Autres actions pour préserver la ressource :**

L'eau est également cruciale dans les sites industriels et tertiaires pour des besoins domestiques. Des sanitaires à l'entretien des espaces verts, plusieurs solutions existent : collecte des eaux de pluie, mise en place de jachères sauvages ne nécessitant pas d'arrosage, solutions fondées sur la nature (comme par exemple la création de zones humides pour réguler les inondations et protéger les ressources en eau lors de sécheresses).

Le guide met également en avant les actions de mécénat et les démarches de sensibilisation des collaborateurs, fournisseurs et consommateurs, ainsi que les actions menées par les professionnels de la coiffure et de l'esthétique pour réduire les consommations d'eau des salons de coiffure et des spas.

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble près de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50